

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

### Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

25/11/2021

Dossier complet le :

29/11/2021

N° d'enregistrement :

2021-471

#### 1. Intitulé du projet

Projet d'aménagement des parcelles BE 1075 et BE 1076 – Saint Martin

#### 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

##### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom

##### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

SEMSAMAR SOC COMMUNALE DE ST MARTIN

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

NYUIADZI Yawo, Directeur général de SEMSAMAR

RCS / SIRET

3 3 3 3 6 1 1 1 1 0 0 0 2 9

Forme juridique (SAEM)

#### Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

#### 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
6°a)	Construction d'une routes classées dans le domaine public routier de l'Etat
39)	Opérations d'aménagement dont le terrain d'assiette est compris entre 5 et 10 ha
41°a)	Construction d'une aire de stationnement publique : plus de 50 unités
47°a)	Surface de défrichement 6.77 ha maximum

#### 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

##### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet d'aménagement des parcelles BE1075 et BE1076 repose sur découpage en 19 lots à vocation de :

- Logements sur environ 3,2 hectares
- Activités médico-sociales sur environ 2,9 hectares
- Activités commerciales sur environ 0,2 hectares
- Zone verte et paysagère sur environ 2 hectares

Le réseau viaire couvre un linéaire d'environ 1,7 km.

Des bassins de compensation seront construits afin de limiter l'impact de l'imperméabilisation du projet sur les débits.

#### **4.2 Objectifs du projet**

L'objectif du projet est d'amener du service sur le quartier Spring. L'ensemble des bâtiments proposées seront accessibles au public.

Le projet comprend également, la création d'activités médico-sociales et commerciales dans le quartier de Spring à Saint-Martin. Un petit village commercial est également prévu afin de répondre aux besoins des résidents.

#### **4.3 Décrivez sommairement le projet**

##### **4.3.1 dans sa phase travaux**

La première phase consistera en une viabilisation de la zone.

La seconde phase correspondra à l'aménagement des parcelles.

##### **4.3.2 dans sa phase d'exploitation**

Le projet comptabilisera 5 pôles majeurs qui auront les caractéristiques suivantes :

- Logements individuels (1 ha)
- Petits collectifs et maisons jumelées (2,2 ha)
- Pôle médico-social (1,2 ha)
- Pôle Santé privé (1,7 ha)
- Village commercial (0,2 ha)

A l'occasion du projet, il est aussi prévu de construire un réseau viaire d'un linéaire d'environ 1,7km. Un réseau interne de collecte des eaux pluviales ainsi qu'un système de collecte des eaux pluviales pour les habitations seront également mis en place.

**4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

*La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).*

Une demande de déclaration Loi sur l'eau au titre de la rubrique 2.1.5.0 (rejet des eaux pluviales) est en cours. Les eaux pluviales seront rejetées dans la ravine Spring via un réseau le réseau interne du lotissement.

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Totale superficie unité foncière	85 181 m <sup>2</sup>

**4.6 Localisation du projet**

Adresse et commune(s)  
d'implantation

Spring  
Marigot, 97150  
Saint-Martin  
Parcelles Section BE n° 1075/1076  
Totale superficie foncière 85 181 m<sup>2</sup>

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. 18° 03' 58" 61N Lat. 63° 04' 10" 53O

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_ Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_ Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_

Communes traversées :

97150 Saint-Martin

Coordonnées WGS UTM 20N :

X 492635.61 / Y 1 997 518.80

**Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6**

**4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?**

Oui

Non

**4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?**

Oui

Non

**4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?**

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Au nord du projet plus de 1 km, une ZNIEFF de type 1 est présente. Il s'agit de la zone ZNIEFF nommée "Pic Paradis"
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Au nord à plus de 2km, un arrêté de protection de biotope.
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Saint-Martin (97150) possède une façade littoral. Le projet est situé en dehors des espaces remarquables du littoral.
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le PPRN de Saint-Martin a été approuvé le 4 septembre 2008. Le projet s'inscrit dans les 3 zones suivantes : - Zones inconstructibles du fait d'un aléa inondation FORT - Zones soumises à opération d'aménagement préalable, - Zones soumises à prescriptions individuelles particulières - Contraintes spécifiques faibles
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone du projet n'est concernée par aucun zonage de milieu naturel sensible. La zone naturel sensible la plus proche est le milieu marin de Marigot (à l'ouest, à plus de 2 km). Etant donné que le milieu récepteur est une zone peu sensible, les rejets d'eaux usées et pluviaux devront être maîtrisés et traités.

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les matériaux seront a priori prélevés sur le site.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'impact sur la faune et la flore est faible à négligeable. Il s'agit de terrains à urbaniser (zone UGb en majorité) non exploités à ce jour.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Une demande de défrichement est a effectué auprès de la D.A.A.F. Après consultation de l'ONF, l'emprise des parcelles se situent en zone boisé.
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Après consultation du PPRN de Saint-Martin, le projet s'inscrit dans les 3 zones suivantes : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Zones inconstructibles du fait d'un aléa inondation FORT dans le lit mineur de la ravine,</li> <li>• Zones soumises à opération d'aménagement préalable,</li> <li>• Zones soumises à prescriptions individuelles particulières - Contraintes spécifiques faibles</li> </ul> Une étude de risque inondation et géotechnique sont alors prévues.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Durant la phase travaux, les principaux déplacements seront liés à la circulation d'engins de chantier (camions, pelles etc.). Ensuite, les habitants des logements circuleront sur la zone.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Les émissions sonores seront conformes à la réglementation. Elles seront à prévoir en phase travaux. Cet impact sera temporaire. En exploitation, les bruits seront limités à la présence des résidents. dans leurs logements

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le bassin de rétention sera régulièrement entretenu pour éviter la stagnation des eaux (odeurs) et la création de gîtes favorables à la prolifération de moustiques. Ils ne seront en charge qu'en temps de pluie.</p> <p>Les émissions olfactives seront conformes à la réglementation.</p>
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Les travaux pourront être source de vibrations ponctuelles. Cet impact sera temporaire</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Les émissions lumineuses seront conformes à la réglementation.</p> <p>Le parking et les logements seront éclairés le soir. Cependant, les parcelles sont situées à proximité de lotissements composés d'habitations émettant le même type de lumières.</p>
<b>Emissions</b>	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les eaux de l'impluvium propre du lotissement seront récupérées par le réseau interne du lotissement (dimensionné pour 10 ans) et conduites à terme dans la ravine Spring. Des ouvrages de régulation sont implantés dans le lit mineur de la ravine Spring afin de compenser les effets de l'imperméabilisation du sol.</p> <p>Le projet permet une non aggravation des débits ruisselants pour une occurrence centennale.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les effluents émis par le projet concernent les eaux usées domestiques. Celui-ci sera raccordé au réseau d'assainissement collectif</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>En phase chantier, quelques déchets inertes seront produits et évacués.</p> <p>En phase d'exploitation, les déchets seront collectés dans des poubelles.</p> <p>Aucun déchet dangereux ne sera produit.</p>



<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet se situe à proximité du site archéologique sensible n°24 dit "Sucrerie Spring" à Concordia. Une demande de levée de contraintes archéologique a été envoyée au service de la DAC.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Actuellement le site est totalement boisé. A l'état projeté, le site sera occupé par des logements, des zones de parking et des voies de desserte. L'usage du sol sera donc modifié. La parcelle étant située dans une zone d'habitations, le projet a donc un impact négligeable sur l'usage global des sols du quartier. Le système de rétention viendra compenser l'imperméabilisation de la zone en temps de pluie (pluie décennale).

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

Création de bassins de compensation pour compenser les surface nouvellement imperméabilisées.

Création de fossés d'interception des eaux de ruissellement du bassin versant (hors lotissement). Les eaux interceptées transiteront dans le lit de la ravine existant à travers le projet au moyen d'une transparence hydraulique qui permettra de justifier de la non-incidence du projet sur ces axes d'écoulement tout en protégeant les aménagements créés.

L'ensemble de ces mesures sera détaillé dans le Dossier Loi sur l'Eau qui sera transmit ultérieurement à la Police de l'Eau.

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Son ampleur ne nécessite pas d'évaluation environnementale dans le sens où les impacts prévisibles sur l'environnement sont faibles à négligeables:

- bruit/vibration : Ponctuellement en phase travaux, bruit limité en phase exploitation (résidents),
- Lumière : parking et habitations éclairés le soir,
- biodiversité : impact moyen (zone à urbaniser non exploitée aujourd'hui, laissé en friche)
- déchets : faible émission en phase chantier, déchets domestiques ponctuels en exploitation
- Eaux usées : Raccordement au réseau collectif

**8. Annexes**

**8.1 Annexes obligatoires**

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
PJ 7 : VERIFICATION PREALABLE DE L'ETAT BOISE PJ8 : REGLEMENTATION PARCELLAIRE

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à  le,

Signature



